

La Ville de Poissy, Yvelines
37 800 habitants
Accès RER A/SNCF Saint-Lazare, A13, A14, N13

Riche d'un patrimoine culturel, dont la Collégiale du 12^{ème} siècle ou encore la Villa Savoye classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la Ville de Poissy est porteuse de projets tournés vers l'avenir. Ville dynamique et attractive, l'arrivée du club de football du Paris-Saint-Germain en 2019, l'agrandissement d'une zone d'activités sur 4 hectares de manière à accueillir de nouvelles entreprises ou encore la desserte par le RER E (Eole) à l'horizon 2025, en témoignent.

Depuis 2014, la Collectivité s'est engagée dans un process de modernisation de son administration et des politiques RH tournées vers la qualité de vie au travail de ses collaborateurs.

Recrute

Un agent en charge des interventions rapides (H/F)
Filière technique : cadre d'emplois des adjoints techniques

Placé sous la responsabilité du Responsable du service Entretien des Espaces Publics, vous effectuez des interventions sur les espaces publics et des opérations de nettoyage mécanique (par laveuse ou balayeuse) et d'entretien des voies communales et espaces publics.

A ce titre, vous intervenez sur l'ensemble de la commune tous périmètres confondus : retrait d'encombrants, nettoyages divers, mise en sécurité etc.

Vous surveillez et alertez lors de la présence de dépôts sauvages ne pouvant être traités par la Ville.

En outre, vous êtes amené à effectuer du balayage manuel sur un secteur de la Ville, l'entretien des véhicules du service. Vous participez au renfort intempéries-inondations, au renfort balayage manuel et/ou mécanique le week-end et jours fériés et au renfort de l'équipe logistique-événementiel (élections, brocantes, festivités...).

Doté d'une bonne condition physique, vous faites preuve de réactivité et de disponibilité.

Vous alliez aptitudes à travailler dans un lieu public et à appliquer les consignes de prévention et de sécurité.

Vous êtes impérativement titulaire du permis B et idéalement du permis C.

Compléments :

Poste à temps complet.

Disponibilité requise : permanences les week-ends et les jours fériés.

Juin à septembre : interventions du mercredi au dimanche de 12 heures à 20 heures 15 (pause déjeuner de trois quarts d'heure).

Travail en extérieur par tous les temps.

Port des E.P.I obligatoire.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + titres restaurant + mutuelle + prévoyance + Comité des Œuvres Sociales + dispositif « Poissy Bien-Etre ».

Adressez votre candidature (lettre de motivation et CV) dans les meilleurs délais
à Monsieur le Maire – Vice-président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise –
Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines
Place de la République - BP 3081 - 78303 Poissy cedex
ou par courriel : recrutement@ville-poissy.fr